



Passage d'un enfant à l'avant d'un véhicule

Par **Glas**, le **05/10/2008** à **17:31**

A partir de quel âge mon fils (agé de 10 ans) peut-il monter à l'avant de mon véhicule?
Y a-t-il une taille de l'enfant à respecter pour monter à l'avant, car mon fils n'est pas bien grand?
Que dit la loi à ce sujet?

Par **Tisuisse**, le **05/10/2008** à **17:51**

Non, 10 ans est le bon âge. Pour éviter tout problème avec les FDO, faites lui faire une carte d'identité qu'il devra avoir sur lui. En cas de contrôle, il pourra ainsi justifier son âge.

Par **domi**, le **05/10/2008** à **17:55**

Je pense que si vous estimez de vous même que votre fils n'a pas la bonne taille , mieux vaut le laisser assis à l'arrière , même si son âge lui permet d'être devant .. Domi